



Depuis juillet 2016 caf a coupee l'argent de me 2 enfants

Par **niya**, le **28/06/2017** à **22:06**

bonsoir la caf a coupee l'argent de me deux enfants esceque il on le droit ? si non quoi faire .jai vu un avocat juridique en mai 2017 mais toujours pas de reponce !! il ont aussi arreter alp je paie 700 euro et que depui mars je narrive plus , il me disse que nous somme au plafon en 2015 quoi faire quel demarche faire ? je vien de tombee au hasard sur le site nous avons fais une demande de credit esce que sa empechera davoire laccord du credit cette fraude avec la caf slp renseigner moi car depuis 1ans jen peux plus.merci

Par **jos38**, le **28/06/2017** à **23:09**

bonsoir. si je comprends bien vous avez fraudé la caf et elle prélève le remboursement sur vos allocations, normal. ce qui pourrait empêcher la banque de vous accorder un crédit, c'est que vous n'avez pas les moyens de rembourser mais ils ne tiennent pas compte des allocations, seulement les salaires

Par **amajuris**, le **29/06/2017** à **13:35**

bonjour,
si, à la suite d'une fraude, vous devez de l'argent à la CAF, il est prévu, que ce que vous devez à la caf, soient déduit des allocations que vous verse la caf.
en cas de fraude, la caf pourrait vous assigner devant le tribunal et vous pourriez avoir à

payer en plus des remboursements des dommages et intérêts et éventuellement une amende sur le plan pénal.
salutations

Par **Visiteur**, le **29/06/2017** à **22:05**

Bonjour,

Si vous avez fraudé la CAF, c'est anormal, et normal qu'elle vous fasse payer.

Attention, si vous parvenez à obtenir un crédit et que vous n'honorez pas vos échéances, vous allez au devant d'ennuis bien plus graves.